

A l'épreuve de la pédophilie

par Claude DUCARROZ,* Fribourg

Les affaires de pédophilie au sein de l'Eglise sont sorties au grand jour. La quantité des cas, le silence destructeur des responsables ecclésiastiques qui, jusque-là, accompagnait le plus souvent ces crimes déconsidèrent l'Eglise. Aujourd'hui, elle se voit obligée de prendre ouvertement en main le problème. Réflexion d'un prêtre.

J'ai mal à mon Eglise. Très mal. Comme homme parce que des enfants ont vu leur vie blessée et parfois saccagée. Comme chrétien parce que mon Eglise est soumise au supplice de l'accusation. Comme prêtre parce que je me sens solidaire de tous mes frères dans le ministère, même si je trouve navrant que certains d'entre eux entraînent les autres dans un injuste soupçon. Vous l'avez compris : je veux parler des affaires de pédophilie qui éclatent un peu partout comme des grenades maléfiques, semées sur la route ecclésiale.

Je l'ai entendu, moi aussi : «Heureusement que mes enfants n'ont pas été servants de messe... Dieu sait ce qui s'est passé dans nos internats catholiques... Tous des pédés !» Quand les médias, non sans complaisance fétide parfois, allongent chaque semaine la liste des victimes plus ou moins innocentes, des curés convaincus d'abus sexuels, des évêques condamnés pour avoir «couvert» des prêtres indignes, ça fait très mal. Et surtout, cela pose des questions auxquelles nous ne pouvons plus échapper.

Du moins peut-on reconnaître aujourd'hui un réel courage à nos dirigeants. Ils sont bien décidés à accomplir une douloureuse «opération-vérité». Fini le temps où ces vilaines histoires se réglaient par un téléphone entre un juge et un évêque, avec

un discret changement de poste ministériel à la clef. Même le Vatican a passé à confesse. Dans sa lettre aux prêtres pour le dernier jeudi saint, le pape Jean Paul II a ajouté une page au livre de ses demandes de pardon. Sans employer le mot de la honte - pourquoi ? -, le pape a évoqué le *mysterium iniquitatis* dont certains prêtres se sont rendus coupables. Nos évêques suisses ne sont pas restés inactifs. Ils ont constitué une task force chargée de gérer ces pénibles affaires. Quant à notre évêque, Mgr Bernard Genoud, il a promis de mener une guerre totale contre la pédophilie en annonçant des mesures concrètes pour faire la vérité dans la charité.

Assumons nos actes

Au-delà de ces démarches qui s'apparentent à la course des pompiers pressés par l'actualité d'éteindre les incendies en cours, il nous faut prendre du recul et oser affronter certaines remises en question. Il ne suffit pas de se consoler en affirmant, statistiques à l'appui, qu'il n'y a pas davantage de pédophiles dans le clergé que dans d'autres professions à caractère social. Le prêtre sait qu'il engage plus que sa personne

* Prêtre, directeur de l'Ecole de la foi.

individuelle quand il agit ès qualité, pour le meilleur comme pour le pire. Il porte la responsabilité d'une mission qui sollicite la confiance des parents, qui met en jeu une Eglise de proximité, qui implique la crédibilité de l'Évangile dans une situation donnée. Trahir cette confiance, ternir l'image de l'Eglise, voiler le rayonnement de l'Évangile, dans ce domaine comme dans d'autres d'ailleurs, c'est une faute grave.

Mesures pour un problème urgent

Mercredi 10 avril, lors d'une conférence de presse, Mgr Bernard Genoud a annoncé que le diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg allait immédiatement prendre les mesures suivantes :

- Une ligne téléphonique est installée permettant à tous les agents pastoraux (prêtres, diacres, laïcs permanents) qui rencontreraient ou qui auraient rencontré de telles difficultés de contacter directement Mgr Genoud.
- Avec les quatre Caritas cantonales, l'évêque étudiera la mise sur pied d'un service d'accueil en faveur des victimes de la pédophilie.
- Les divers lieux de formation des futurs agents pastoraux (prêtres, diacres et laïcs permanents) mettront un accent particulier sur la vérification des vocations, des aptitudes des candidats, notamment quant à leur équilibre psychoaffectif.
- Mgr Genoud invite également tous les fidèles à prier afin que Dieu les aide à lutter efficacement contre ce mal et, particulièrement, à soutenir les victimes qui sont toujours des enfants innocents.

On peut arguer que notre société est particulièrement hypocrite en ces matières, elle qui s'acharne sur les prêtres fautifs, mais qui ne cesse d'inciter le grand public à expérimenter joyeusement et impunément les pires déviations de la chair. Il nous faut prendre acte que la pédophilie - heureusement - est devenue un abus que l'on ne supporte plus. Ne crachons pas sur les quelques bribes de moralité publique qui demeurent dans la conscience de nos contemporains. Et assumons les conséquences de nos actes.

Prévenir vaut mieux que guérir, surtout en ces sphères à la fois intimes et profondément délicates. Les responsables du discernement et de la formation des futurs ministres ont à s'interroger très sérieusement. L'accompagnement spirituel, l'enrichissement théologique et quelques stages probatoires ne sont pas suffisants. Le recours aux sciences humaines s'impose, non pas pour céder à la systématique de la suspicion, mais pour aider le candidat à mieux se connaître, y compris dans ses replis cachés qui peuvent receler tant d'ambiguïtés au sujet de ses motivations réelles. Après ces épreuves et ses erreurs, notre Eglise ne peut courir le risque de la légèreté dans l'acheminement vers le presbytérat, même si, incontestablement, la raréfaction des candidats pèse lourdement sur les choix qui s'imposent à elle. En prenant conscience que le risque zéro n'existe pas, évidemment, du moins faut-il tout faire pour arrêter le massacre.

Dans les débats actuels qui agitent l'opinion catholique à la faveur (!) de ces tristes événements, il est intéressant de voir les stratégies des uns et des autres. Pour certains, c'est le célibat qui est mis au pilori, comme s'il était coupable de tous ces maux. Or il est certainement naïf de penser que le mariage des prêtres supprimerait tous ces problèmes comme par enchantement. Il y a aussi des pédophiles parmi les gens mariés et la condition matrimoniale

engendre elle-même d'autres accrocs pénibles. Aucun statut ne garantit la perfection du bonheur ni pour soi ni pour les autres. Faut-il pour autant, comme le font nos évêques, mettre à l'abri le célibat imposé à tous les prêtres comme s'il n'avait rien à voir avec les sollicitations et les pratiques pédophiles ? Je ne le pense pas.

Quand le célibat est de fait la voie unique qui accompagne obligatoirement le ministère presbytéral, il est plus facile pour des sujets ambigus de se draper dans ce célibat dit consacré pour mener une existence extérieurement respectable, mais secrètement exposée à des tentations perverses, voire occupée à des agissements déviants.

Lorsqu'il y a choix véritable, il y a nécessairement plus de clarté et plus de liberté. Plus de responsabilité aussi. Je le dis sans mettre en doute la valeur évangélique du célibat «pour le Royaume des cieux» quand il est assumé comme un excellent service du ministère. Ce n'est pas la moindre souffrance des prêtres actuellement que de supporter les suspicions qui s'abattent sur tous à cause des fautes de quelques-uns.

Centralisme romain

Quant au Vatican, une fois prononcés les regrets pontificaux, il a pris au sérieux le problème dans un document accessible seulement en latin. Il s'agit d'une lettre de la Congrégation pour la doctrine de la foi adressée aux évêques et supérieurs religieux concernant des délits particulièrement graves contre la foi et les mœurs. Au sujet de la pédophilie des prêtres, il est demandé aux évêques et supérieurs, après investigation locale, de transmettre ces cas à la dite Congrégation qui statuera sur la suite à leur donner.

On ne peut que se réjouir de voir l'autorité suprême de l'Eglise s'attaquer à ces

errements trop souvent étouffés sous les moquettes ecclésiastiques. Mais fallait-il pour autant que ces délits conduisent à un renforcement du centralisme romain ? Les évêques sur place, ou plus précisément à un niveau régional ou national, ne sont-ils pas les plus à même de juger des circonstances et d'aider les personnes ?

Une bonne «marche à suivre» eut été plus utile que le traitement canonique et centraliste du problème. Car, une fois la justice rendue, il demeurera toujours le devoir concret de soutien aux victimes et la nécessité d'exercer une miséricorde lucide à l'égard des coupables, ce qui dépasse largement les possibilités des bureaux romains.

La pédophilie chez les prêtres et religieux est une épine dans le cœur de notre Eglise. Nous sommes tous blessés, et les prêtres sans doute plus que d'autres. Nous ne pouvons que porter cette croix en mettant en œuvre le sens de nos responsabilités, les compassions de la solidarité - surtout à l'égard des plus petits - et les guérisons provenant du pardon divin et humain.

L'Evangile demeure une brûlante lumière sur notre route : «Heureux les cœurs purs...»

Cl. D.

L'islam et l'Occident : dialogue ou conflit

une conférence de

Samir Khalil Samir s.j.
théologien, islamologue
professeur à Rome et à Beyrouth

Vendredi 17 mai, à 19 h
Genève, Uni-Bastions, salle B101